

# LA FEUILLE

Siège social : 14, rue de la Tour - 75116 Paris | [www.cpat.asso.fr](http://www.cpat.asso.fr) | N°6

## Chiffre clé

.....

La France est un pays faiblement peuplé mais partout habité. Sa densité démographique est de la moitié de celle des pays voisins. Au 19<sup>ème</sup> siècle, elle était la plus peuplée (autour de 28 millions d'habitants). Puis sa population a stagné et l'exode rural a fait son apparition après 1950.

## Ils ont entendu

.....

« L'égalité des territoires, une passion française »  
auteur Philippe Estèbe  
directeur de l'IHEDATE,  
professeur à Sciences-Po



## Parler d'égalité des territoires !

Il était temps pour le Cercle, et l'intervention de Philippe Estèbe, professeur à Sciences Po et directeur de l'IHEDATE (l'Institut des Hautes Etudes en Aménagement et Développement des Territoires en Europe) qu'avait initié Jean Louis Guigou, répondait à notre attente. C'était le 20 janvier, au Café du Pont Neuf.

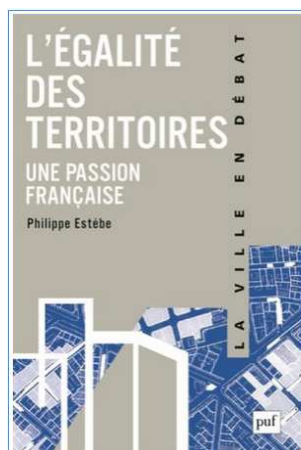
Présentation passionnante, orateur souvent interrompu, débat passionné, cette conférence a marqué tous ceux venus écouter Philippe Estèbe. Chacun y retrouvait des éléments se rattachant à son expérience passée et voulait témoigner, sinon rectifier ses propos. Beaucoup ont pris note de réflexions de ce docteur en géographie, qui aime aussi l'histoire pour replacer les événements dans leur contexte. C'est l'un des points forts de son livre, « L'égalité des territoires, une passion française ».

Paulette Pommier nous fait partager quelques idées qu'il a évoquées. Je l'en remercie.

---

**Marc Gastambide**

**Président du Cercle pour l'aménagement du territoire**



A défaut de réduire les clivages de classes, notre République a érigé l'égalité des territoires en priorité, au point de l'avoir intégrée dans l'intitulé d'un ministère en 2012. Pourtant, cet objectif faussement consensuel masque une longue histoire faite de contradictions et de virages politiques que l'auteur, géographe, s'emploie à éclairer dans ce petit essai.

Philippe Estèbe est géographe. Il est consultant en aménagement du territoire et dirige l'Institut des hautes études d'aménagement des territoires en Europe (IHEDATE). Il enseigne à Sciences-Po et au Conservatoire national des arts et métiers.

## L'égalité des territoires, une spécificité française

Avec le temps, la France a créé un dispositif unique au monde visant à garantir l'égalité entre les territoires, avec l'imbrication du « central » et du « local », ou plutôt du « central » dans le « local ». Mais cette idée d'égalité s'est déformée avec le temps. Ainsi est d'abord privilégiée l'égalité de droit (droit « de » et droit « à »), puis celle « d'égalité des places », fruit des politiques des années 60 tel que l'aménagement du territoire en particulier, où aucun territoire ne doit décrocher, alors qu'aujourd'hui prime celle d'égalité des « chances ». On ne craint plus de mettre les territoires en compétition et à donner davantage aux gagnants et aux sites les plus stratégiques.

Cet objectif d'égalité a reposé sur quelques principes : la redistribution financière, une répartition géographiquement égalitaire mais démographiquement inégalitaire des fonctionnaires d'Etat et l'intervention des grandes entreprises publiques, dites de réseaux, par une politique de tarif unique et partout une continuité de prestation (Poste, rail, énergie, télécoms).

Cette politique s'est longtemps adressée à une société principalement rurale et peuplée de sédentaires, institutionnellement morcelée. Ce dispositif fait face aujourd'hui à l'émergence des métropoles et à la mobilité des habitants.

La comparaison avec les pays voisins fait particulièrement ressortir les caractéristiques structurelles de la géographie de la France. Aujourd'hui, sous la poussée de la mobilité et de la montée du phénomène urbain, les modalités de cette politique perdent de leur pertinence. Les personnes traversent les territoires au cours de leur trajectoire et les mettent en concurrence pour l'habitat, les services, l'emploi et les loisirs.

C'est un nouveau contrat territorial qui semble devoir être construit ; non plus essentiellement fondé sur la redistribution mais sur la coopération et la solidarité entre territoires.